

Compte-rendu de la reunion du bureau

du 27 mars 2009

Présents : Ludovic Rambaud ; Sandrine Pichon ; Marie Agnès Michel ; Romain Dorothé ; Amandine Chollet ; Jocelyn Guichon, ; Jean Yves Deu ; Clément Coste ; Lucie Dequéant.

Excusés : Christine Bancillon ; Hugo Grenery ; Jean-Daniel Doyen ; Geoffrey Dewicki ; Caroline Chollet

Cérémonie du 19 mars

(trompettes et percu)

Pas de trompette au cimetière du Coteau, le président et Salomé (à la percu) se sont retrouvés seuls. Grande gêne par rapport à la Mairie. Le problème d'effectif des trompettes, le jeune âge des musiciens et la date de cérémonie en semaine ne nous permet pas d'affirmer à 100% aux organisateurs notre présence pour assurer la cérémonie. C'est une situation délicate qui doit trouver une solution. Il ne faudrait pas que nous soyons remplacés par un CD. Une réunion avec la FNACA a eu lieu vendredi. Nos explications ont été comprises par la FNACA et nous avons décidé d'enregistrer un CD pour qu'une situation d'absence de notre part ne soit pas préjudiciable à l'avenir. Bien entendu, notre présence physique est préférable mais la cérémonie du 19 mars étant en semaine, il y aura toujours un problème de disponibilité de notre part.

Concert de Printemps

(25 avril 2009)

- ❖ Le **répertoire** qui avait été prévu n'est **pas au point**. Certains morceaux posent problème. La situation de Jocelyn ne facilite pas la prise de décision. Le bureau décide de ne **pas annuler** le concert. En effet, ce concert est un concert important pour l'Harmonie, la communication a déjà commencé (flyers à distribuer), la 2^{ème} partie est attractive et il va nous permettre de faire de la pub pour le concert avec David

Guerrier. Cependant, au vue des répétitions assurées par Fabrice Raboutot et Frédéric Vassel, le morceau *Sussudio* est annulé et les **chorus** assurés par David (dans *One more once* notamment) doivent être **raccourcis**.

- ❖ Problème d'**absences récurrentes** et d'un **besoin de travail** pour pouvoir assurer certains morceaux. Une des 2 répétitions des vacances doit commencer à 18h30 et il faut fixer une demie journée de travail supplémentaire → **Amandine doit faire le tour des musiciens pour savoir quel vendredi rallonger et s'ils sont disponibles le dimanche 19 avril au matin (prévenir Mylène pour l'occupation de la salle le cas échéant)**.
- ❖ 2^{ème} partie : Le groupe répètera à la salle des fêtes le samedi après midi. **La commission petit fours** doit **prévoir un repas froid** (buffet) pour l'ensemble des musiciens (membres de l'harmonie et groupe Candela Negra)
- ❖ **Sandrine s'occupe de la billetterie.**
- ❖ **La commission petit fours** doit se renseigner auprès de Paput pour assurer la buvette à moindre coût. Attention, comme aucune prévente est effectuée on ne sait pas pour combien de spectateurs il faut prévoir.
- ❖ **Jean-Yves** s'occupe de contacter *agenda Roannais* et *ce week end en Roannais* dans les semaines qui précéderont le concert.

Concert David Guerrier

(6 et 7 juin 2009)

- ❖ **Les places continuent à se vendre sur internet.** Nous avons déjà récolté 370 euros pour une quinzaine de places. Comme la communication n'est pas à son paroxysme, c'est très **encourageant** pour la suite. Par ailleurs, les pré-ventes ont commencé au Forum fin février.
- ❖ Communication :
 - Un **article est paru dans Roanne Agglo**. Le **dossier de presse** est à présent terminé. Des **pré-affiches** ont été faites pour le forum, les centres sociaux et la médiathèque. Ces visuels sont illustrés grâce à une photo récupérée auprès de l'attaché de presse de radio France. Cependant, une **séance photo** est prévue avec **Clément** et notre président à **Lyon le jeudi 2 avril**. De meilleures photos seront ainsi à notre disposition et pourront être exploitées plus facilement, pour l'affiche définitive notamment.

- **Problème pour disposer des sucettes** du Grand Roanne car chaque commune a le droit à une campagne par an, et la Mairie du Coteau préfère évidemment réserver ce droit à la pub pour la salon de la gastronomie. Le Grand Roanne nous assure toutefois un **soutien** à travers **l'office du tourisme et les newsletters** (diffusion du dossier de presse dans son réseau).

- Clément a contacté **France 3**. Il a envoyé notre dossier de presse, mais aucune réponse ne lui est encore parvenue.

- **Clément** doit prendre contact avec **Le Progrès de Saint Etienne** et proposer le concept d'un **jeu concours**.

- Amandine a pu récupérer auprès de la Mairie du Coteau **l'ensemble des associations du Coteau**. Jean-Yves en a fait de même pour **Riorges**.

- La **liste des sponsors à démarcher doit être finaliser** afin que les musiciens puissent être mis à contribution. L'idée est de faire passer à chaque membre un dossier de presse et un mot explicatif afin que les parents des musiciens soient au courant de la démarche. De plus, une première liste des sponsors démarchés pas les membres du bureau leur sera communiquée afin d'éviter les doublons de démarchage : Révillon, Provibat, C3 Art déco, SMPP, Mulsant cuisine, Guillot Burnez maçonnerie, Piano Croze, JS musique, Orphée musique, Éditions Martin, Téréva, Schiavazzi, Crédit agricole, Palais gourmand, Crédit mutuel, Arcon, Cira restauration, Coiffeur du Faubourg Mulsant, Roanne Ménager Service, Poissonnerie François, boucherie Berger, Traiteur Gouttebaron, Le Vieux pressoir, Bijouterie Janan, Opticien Rabourdin.

- Prendre contact avec la **confédération musicale** de la Loire afin que l'ensemble des sociétés membres soient informées de l'événement.

- Un encart dans la **gazette des cuivres** nous reviendrait à 50 euros. Il faut toutefois voir si la cible est importante par rapport à leur nombre de lecteurs dans notre région.

- Ludo s'est engagé pour prendre un encart publicitaire format A5 sur le programme du **concert de Tous dans le vent** du mois du samedi 4 avril. Le coût est de 50 euros.

❖ Location camion : Lucie s'est renseignée auprès d'un prestataire sur Paris pour limiter le nombre d'aller et retour. Le coût est beaucoup trop important. Il faut donc faire appelle à un prestataire sur Roanne mais le nombre d'aller retour sera double. Il faut compter 250 euros pour 2 aller-retour avec une mise à disposition du camion entre

le vendredi 18h et le lundi 8h. L'assurance des instruments à transporter n'est toutefois pas prise en compte. C'est un réel soucis, les instruments doivent être assurés. Avant de se prononcer, **Jocelyn** va déjà et avant tout essayer de savoir **quels sont les instruments à transporter, qui est en charge actuellement de les assurer, quelle est leur valeur, où et comment les récupérer concrètement...**

- ❖ L'hébergement des musiciens se fera sur un **lieu neutre**. L'organisation en sera facilitée et un budget a été prévu à cet effet. Etant donné le manque d'infos sur le nombre de musiciens, leur identité et leur timing, un hébergement chez les familles aurait été compliqué.
- ❖ Gradins : ceux de Mably ne sont pas disponibles, mais la Mairie est à la recherche d'une autre solution.
- ❖ SACEM : la démarche pour disposer des réductions n'est pas allourdie, tout se fait en même temps, il ne faut pas faire 2 dossiers différents. On envoie notre dossier en même temps que notre dossier avec nos factures.

Divers

- ❖ Pour les personnes intéressées (majeurs uniquement), la **Banda du frère de Jocelyn** nous convie à partager quelques jours dans leur région autour du **16 juillet** (fêtes musicales locales à ne pas manquer). Selon le nombre de personnes intéressées, ils sont prêts à nous loger chez eux ou à nous mettre à disposition un terrain libre afin d'accueillir nos tentes.
- ❖ La **vidéo du concert au salon de la gastronomie n'est toujours pas disponible**. Sandrine est toujours sur le coup !
- ❖ Le comité des commerçants et artisans costellois nous convie à partager **la fête des commerçants *Le Coteau fait son Show* le samedi 13 juin** à partir de 15h (braderie, animations commerciales, ballades pour les enfants, cirque, sport ...). Cette animation peut permettre à notre association de se faire connaître, mais elle peut aussi permettre de faire de la **pub pour le concert de David Guerrier** en utilisant le réseau de connaissance de ce comité des artisans et commerçants costellois → **Amandine** se renseigne auprès de M. Gouttebaron.
- ❖ Le **Comité des fêtes de Noiretable** nous invite en août. Étant donné la date, nous ne pouvons répondre favorablement à cette invitation.

